

<https://edd.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article557>



Education au Développement Durable



# Circulaire BO n°36 du 24/09/2020 : Renforcement de l'éducation au développement durable, Agenda 2030



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RESSOURCES - Textes de référence pour l'EDD -

Date de mise en ligne : mardi 6 octobre 2020

---

Copyright © Education au Développement Durable - Lyon - Tous droits

réservés

---

La [circulaire Renforcement de l'éducation au développement durable, Agenda 2030](#) est parue au Bulletin officiel n°36 du 24 septembre 2020.

Elle précise et renforce le projet d'éducation au développement durable de l'Éducation nationale.

***"Face aux défis environnementaux contemporains et à leurs conséquences, ainsi qu'aux demandes sociales, l'ensemble de ces dispositifs constitutifs de l'EDD doit se structurer autour de nouveaux axes dont l'horizon est constitué par les objectifs de développement durables de l'ONU dans le cadre de l'Agenda 2030***

***."***

Le référentiel E3D a été actualisé afin d'explicitier la démarche qualité qu'est la labellisation E3D, notamment avec l'officialisation de la labellisation de territoires éducatifs.